COMPTE RENDU de la réunion du **conseil plénier du Centre Jean Bodin** du mercredi 8 juin 2016

Le conseil plénier du Centre Jean Bodin s'est réuni le Mercredi 8 juin 2016 à 9h45 en salle du conseil sous la présidence de Monsieur Hervé RIHAL, directeur du Centre Jean Bodin.

Ordre du jour :

1. Présentation d'Hélène Desaivre-Mallard.
2. Saisie des publications sur Okina: décision à prendre concernant les chroniques.
3. Information et décisions à prendre à la suite de l'absence de soutenance d'une thèse financée par la région.
4. Financement des thèses 2016.
5. Point sur les Manifestations scientifiques du premier semestre 2016 et présentation des ouvrages publiés par leurs auteurs.
6. Activités du laboratoire pour la fin 2016 et projets 2017.
7. Diverses activités de la SFR, fête de la science, nuit des chercheurs
8. Questions diverses.

Étaient présents :

M. Bouju, M. Charruau, Mme Dubois de Lusy de Pellissac, M. Gaboriau, Mme Gasnier, M. Hautebert, M. Hourmant, Mme Lambert-Wiber, M. Lehuédé, M. Lemaire, Mme Lohéac-Derboulle, M. Martin, Mme Pellinghelli, Mme Renaud-Duparc, M. Rubagotti, Mme Taxil et M. Tesson.

Étaient excusés :

M. Ascensi, M. Bernard de Lajartre, M. Blanchard, M. Bouvet, Mme Bruce-Rabillon, M. Châton, Mme Da Silva, Mme Desvaux-Bernheim, Mme Dobigny-Reverso, M. Fougerouse, M. Gauriau, M. Le Rudulier, M. Lécuyer, Mme Rougé-Maillart et M. Sindres.

En présence de Monique BERNIER, responsable du service recherche, de Hélène Desaivre-Mallard, chargée d'animation, de gestion et d'aide au pilotage du projet de recherche régional BonDroit et chargée d'appui à la recherche au, Centre Jean Bodin et de Pierre SECOUÉ, référent du Centre Jean Bodin.

M. RIHAL introduit cette réunion en rappelant que le Conseil plénier ne s'était pas réuni depuis la visite de l'HCERES en février et en remerciant les Enseignants chercheurs pour leurs réponses fournies à l'HCERES : Un argumentaire précis leur a été adressé, un peu long, selon la direction de la recherche qui l'a néanmoins transmis sans véritable modification.

L'université d'Angers parle de prochainement instituer un contrat entre elle et les laboratoires, sorte de « Contrat d'Objectifs et de Moyens ». Elle souhaite entendre M. Rihal à ce sujet.

Le centre Jean BODIN s'est « enrichi » en ressources humaines puisque Mme Bernier passse de 33% à 50% sur le centre Jean BODIN et que Mme Hélène Desaivre-Mallard a été recrutée en tant qu'ingénieur d'études en avril à 50% sur le laboratoire notamment pour la mise en place d'outils de communication.

1- Présentation d'Hélène Desaivre-Mallard:

50% coordination du projet BonDroit sous la responsabilité de Félicien Lemaire (réunion des cellules de coordination en juillet)
50% développement des activités du Centre Jean Bodin :
-Appels à projets
-Communication : site internet, réseaux sociaux
-Publications Okina

Eléments brefs de parcours :
Master Interdisciplinaire en droits de l'enfant (psychologie, sociologie et droits de l'enfant)
Master en gestion de projets de développement territorial (sociologie)
Postes divers :
au sein d'associations : chargée de mission politiques éducatives, coordination ONGs
au sein de collectivités territoriales : responsable adjointe service éducation, enfance et sport Saint-Barthélémy-d'Anjou, conseillère technique direction enfance-famille CG49

Hélène Desaivre-Mallard sera en congé maternité de fin juillet à mi-novembre.

2- Saisie des publications sur Okina: décision à prendre concernant les chroniques.

• État des saisies 2016 : relance par Hélène Desaivre-Mallard à la mi-mai pour les publications depuis septembre 2015, 7 retours des membres du laboratoire.
A été indiquée l'absence de certaines publications dans l'extraction Okina pour le rapport HCERES : cette absence était due à une saisie trop tardive.
Afin d'éviter cela à l'avenir, il est demandé à chacun de renseigner sous Okina toutes ses nouvelles publications dès que possible et avant les congés d'été.

• Décision à prendre concernant les chroniques mensuelles ou observations sous arrêt :
Afin de tenir compte du temps de travail que cela représente pour les chroniqueurs mais sans alourdir la bibliographie du laboratoire (l'HCERES a fait part « d'un manque d'articles autour du droit des affaires » très certainement occultés par le nombre de chroniques « pas particulièrement significatives pour la recherche »), il est recommandé :
- pour les chroniques, observations d'arrêts, etc. <à 10 000 signes (3 à 4 pages) faire mention de la responsabilité de la chronique en indiquant le thème et la périodicité de celle-ci.
- pour les chroniques >à 10 000 signes, les auteurs pourront les valoriser comme tout autre article.

• Utilité d'élaborer une notice d'utilisation simple ?
Plusieurs membres du laboratoire ont indiqué avoir oublié, depuis l'an passé, comment s'effectuait la saisie ou ont fait part de la complexité du tutoriel : sera élaborée et transmise à chaque membre du laboratoire, une notice d'utilisation simple.

• Fichiers en ligne sous Okina : politique de dépôt du CS et CA

Il est rappelé que chaque auteur peut (et est encouragé par la présidence à) déposer sur Okina le texte intégral de sa publication (en accès libre, restreint ou privé).

3- Information et décisions à prendre à la suite de la non soutenance d'une thèse financée par la région:

Information :
Fin 2010 un financement de thèse de la région Pays de la Loire a été « récupéré » en droit international (Thèse de M. LEBRETON) : 84k€ sur 3ans en masse salariale.
Cette somme est versée en 3 fois par la région à l'UA : 1er versement à l'inscription, 2ème à 18mois et 3ème à soutenance MAIS dans un délai de 5 ans.
Or la convention arrivait à son terme le 31/12/2015.
En Février, la Direction de la Recherche, de l'innovation et des Études Doctorales a demandé prolongation de la convention mais, les conditions du contrat n'ayant pas été respectées, la demande d'avenant a été refusée par la région.
Par conséquent, le dernier versement ne sera pas effectué.

La DAF « exige » le remboursement des 28k€ (3ème versement)

OR :
- À cette époque il n'existait pas, en interne à l'école doctorale Pierre COUVRAT ou au Centre Jean BODIN, de procédure de classement des thèses en vue de l'attribution de la subvention: la décision venait du Président de l'Université, sur avis du directeur du Centre Jean BODIN d'alors M. Pécheul et du doyen de la faculté M. Taillefait concernant la candidature.
- Le centre Jean BODIN n'a pas été mis en connaissance de la convention (obtenue en mai 2016)
- Le directeur du centre Jean BODIN n'est pas signataire de cette convention (Président de la Région, Président de l'université d'Angers et directeur de la thèse)
- Le directeur de thèse n'est plus membre du laboratoire suite à sa démission en 2011 et est professeur émérite sans avis du directeur du centre Jean BODIN.

M. Rihal indique que le laboratoire n'avait par conséquent aucune prise sur cette soutenance.
Pour information complémentaire : En 2014, à la dernière audition du doctorant, le Comité de suivi de thèse (au titre de l'antenne angevine de l'École Doctorale Pierre Couvrat, composé de Madame Sabine Desvaux, Messieurs les professeurs Hervé Rihal, Marc Bouvet et Joël Hautebert.) avait rendu un avis encourageant le doctorant à *« poursuivre avec vigueur la rédaction de (ses) recherches en vue de soutenir (sa) thèse avant juillet 2015 »*.

La Direction de la Recherche a été informée de ces différents points dont elle n'avait pas connaissance.

Monsieur Rihal propose une participation au recouvrement de cette dépense en fonction de la capacité financière du laboratoire : la seule marge de négociation serait les excédents budgétaires du laboratoire en fin d'année (colloques excédentaires) estimée entre 5000 et 7000€.

La question soumise au Conseil Plénier du Centre Jean BODIN est la suivante :
Quel montant le centre Jean Bodin peut accepter de remettre à l'Université d'Angers ?

Réponse des membres présents adoptée à l'unanimité consensuelle: Le laboratoire n'est aucunement responsable du non-respect de la convention dont il n'est pas signataire et sur laquelle il n'a jamais eu prise : Il n'est par conséquent pas tenu de verser quelque somme que ce soit.
Conséquences sur le labo : les allocations de recherche (notamment région) seront probablement difficiles à obtenir à l'avenir.

UN **relevé de décision** sera adressé à la DRIED indiquant :
L'attribution de cette subvention n'ayant été soumise à aucune procédure interne au centre Jean BODIN, le laboratoire n'étant pas signataire de la convention, le Comité de Suivi de Thèse (antenne angevine de l'ED Pierre COUVRAT) réuni en juin 2014 ayant émis un avis préconisant une soutenance avant juillet 2015 et le directeur de thèse n'étant pas membre du centre Jean BODIN, le centre ne s'estime pas responsable du manquement à la convention.

4- Financement des thèses 2016.

La direction du centre Jean BODIN insiste sur la nécessité pour les doctorants financés de soutenir dans les délais impartis par leur convention.
Les financements doivent être attribués uniquement à des doctorants SÛRS (Pas d'abandon !)

Actuellement au centre Jean BODIN 20% des thèses sont financées (hors bourses étrangères):

- 3 allocations ministérielles attribuées à l'Antenne angevine de l'École Doctorale Pierre COUVRAT: RUBAGOTTI Eroan (2013-2016), LEVEAU Rémi (2014-2017), BOINIER Robert (2015-2018)
- 1 allocation de la Région Pays de la Loire : REEVES Joseph (2014-2017)
- 1 allocation sur appel à projet Université d'Angers : AUGER Anaïs (2015-2018).
- 1 CIFRE ANRT : VITOUR Agathe (2015-2018)

4 Dossiers déposés au CENTRE JEAN BODIN pour 2016-2017:
*Présentation et Inscription du sujet dans la stratégie du Centre Jean BODIN : **cf. Power-Point***
Droit Privé (01):
« L'approche juridique de l'anxiété » (Pr. Bernard GAURIAU)

Droit Public (02):
« La dimension numérique de la lutte contre le terrorisme » (Pr. Bérangère TAXIL)

« Droit au logement et à l'hébergement : Approche comparée France Allemagne » (Pr. Hervé RIHAL)

Histoire du Droit (03):
« Vertu et Fortune dans la pensée politique, la doctrine juridique et les discours judiciaires en France au XVIè siècle » (Pr. Joël HAUTEBERT)

4 sources de financement sont aujourd'hui possibles pour les thèses:

- L'**allocation de la Région Pays de la Loire** qui ne financera à partir de cette année que ***deux*** thèses à 50%, en co-financement pour 2016 avec l'Université d'Angers (qui demandera les prochaines années de trouver ce deuxième financement) : les dossiers ont été demandés très tôt cette année en février.

Le classement a été effectué le 8juin après midi
Dossier Classé 3ème *(pas d'allocation)*: - « l'Approche juridique de l'anxiété » (Dir: Pr. Bernard GAURIAU)

- L'**allocation ministérielle attribuée à l'Antenne angevine de l'École Doctorale Pierre COUVRAT** : le classement a été effectué le 17mai

Thèse retenue: - « Vertu et Fortune dans la pensée politique, la doctrine juridique et les discours judiciaires en France au XVIè siècle » (Dir: Pr. Joël HAUTEBERT)
Appel à candidatures en ligne jusqu'au 27 juin – auditions le 6 juillet.

- L'**allocation sur appel à projet proposée par L'université d'Angers :**

3 dossiers ont été présentés classés : 1-Mme TAXIL, 2-M. GAURIAU et 3-M. RIHAL.
Le dossier déposé par Mme TAXIL a été refusé au motif que la thèse est commencée depuis 1 an : les demandes ne sont plus recevables après 6 mois de thèse.
Classements par La SFR Confluence le 24 mai 2016 des 5 dossiers LLSHS déposés :

1er : 73 voix ;
2ème : 63 voix et
3ème avec 50 voix : - « l'Approche juridique de l'anxiété » (Dir: Pr. Bernard GAURIAU)

Décision Lundi 13/06/2016 - L'Université d'Angers ne financera que 2 projets en SHS

- **Conventions Industrielles de Formation par la Recherche** (CIFRE) et autres contrats

• Agathe VITOUR: le Contrat Cifre vient d'être signé après des lenteurs dues à la difficulté pour l'ANRT de désigner des experts (6mois) et des négociations (depuis janvier) pour diminuer le coût d'environnement de thèse astronomique.
Titre de la thèse: « Le mandat d'intérêt général »
Directeur de thèse: Mme Martine LONG & Pr. Gilles j. GUGLIELMI (université Paris II (Panthéon-Assas) - CERSA)
Entreprise d'accueil: Cabinet Pierre NAITALI - avocat spécialiste dans le domaine des associations et fondations.
Date du début de thèse: Oct. 2014

• Guillaume LANDRY: Dossier Cifre ANRT en cours de constitution.
Titre de la thèse: « Exclusion et cessation du droit d'asile »
Directeur de thèse: Pr. Bérangère TAXIL
Entreprise d'accueil: Association France Terre d'Asile
Date du début de thèse: Oct. 2015
M. LANDRY a effectué son mémoire de deuxième année de Master sur ce sujet et un stage de 6 mois à l'AFTA.
Ses travaux de thèse entrent en cohérence avec ceux de Mme Taxil (juge à la CNDA)

Pour le CIFRE, les critères retenus sont : le sujet, les notes de Master, le laboratoire.

Nouvel arrêté du 25 mai 2016 concernant les thèses :
Sauf dérogation de l'ED, la thèse doit être effectuée en 3ans en équivalent temps plein consacré à la recherche. Dans les autres cas, la durée de préparation du doctorat peut être au plus de six ans.
Une seule année de césure insécable est possible.
Jury de thèse : *Il est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères extérieures à l'école doctorale et à l'établissement d'inscription du doctorant.* Avec la Comue, cela sera difficile. Il est à espérer que des aménagements soient possibles.
Le directeur de thèse participera au jury mais ne délibèrera pas

5- Point sur les Manifestations scientifiques du premier semestre 2016 et présentation des ouvrages publiés par leurs auteurs.

Manifestations scientifiques :

02 Novembre 2015: **« L'évaluation de l'efficacité et de la qualité des systèmes judiciaires européens »** conférence de Yannick MENECEUR

26-27 Novembre 2015: **« Les agences régionales de santé dans l'organisation médico - sociale : Quel bilan cinq ans après ? »** 5ème édition des colloques sur les ESSMS sous la direction du Pr. Hervé RIHAL. Sera publié fin juin dans un dossier spécial revue RDSS.

01 Décembre 2015: **« Aux confins du Droit »** Cérémonie de remise des mélanges en hommage amical à Xavier MARTIN.

15-16 Décembre 2015 : **« Quelle réforme pour le droit du patrimoine culturel bâti? »** 3ème édition des journées d'études « droit et patrimoine architectural et paysager » sous la direction de Arnaud de LAJARTRE - Sera publié lorsque la loi sera sortie.

11 Février 2016: **« La médiation : Un outil qui devient incontournable? »** conférence de Michel ASTRUC.

11 Mars 2016: **« L'impact de l'Union Européenne sur les services publics en réseau »** colloque sous la direction de Martine LONG et Fabien TESSON. La publication est en cours dans la revue « Energie environnement Infrastructures » (ancienne CIEG) chez LexisNexis – Parution en septembre

22 Mars 2016: **« Le rôle du juge pénal dans la charge de la preuve »** Conférence de Jean PRADEL

24 Mars 2016: **« Droit patrimonial: Quelles solidarités pour une famille renouvelée? »** Colloque sous la direction de Flore GASNIER et Anne DOBIGNY REVERSO – Les actes sont publiés début juin dans la revue « droit de la famille »

19 Avril 2016: **« Le travail des commissions sénatoriales dans l'amélioration de la loi »** conférence de la sénatrice Corinne BOUCHOUX

26-27 Mai 2016 : **« Sexualité et droit international des droits de l'homme »** Colloque de l'IIDH sous la direction de Bérangère TAXIL et Yannick LÉCUYER – La vidéo sera en ligne sous peu et les actes seront publiés chez Pedonne par la fondation René Cassin (IIDH).

03 Juin 2016 : **« La fiscalité de l'économie collaborative»** 1ère édition des journées d'études organisées par 2iSF « le droit fiscal à l'ère digitale » sous la direction de Sophie LAMBERT-WIBER et Mme Vapaille – Malgré les grèves et inondations, une cinquantaine de présents - les actes seront publiés dans « les cahiers du droit et du chiffre ». La revue fiscaliste initialement pressentie pour la publication a refusé car cette journée d'étude était transdisciplinaire – 2 autres journées seront organisées en 2017.

21 mai 2016 : **Atelier « Politique et culture de la célébrité » organisé par Messieurs François Hourmant et Pierre Leroux** (de l'UCO) au canada : travaux publiés par l'université de Laval au Quebec. (Participation de N. MARY, doctorant au CJB)

17 Juin **« Smart cities et santé»** colloque du programme de recherche «La Cité des smart cities» sous la direction de Antony TAILLEFAIT

Reliquats de colloque

Grâce à la participation de la région Pays de Loire, d'Angers Loire Métropole, de l'axe2 de la SFR, de la commission recherche de l'Université d'Angers, d'Alliance Europa et de l'Institut pour le Droit des Libertés (IDL), la prise en charge de l'édition des actes par la Fondation Cassin (IIDH), la prise en charge de frais de déplacement de 4 conférenciers par la mission égalité de l'Université d'Angers, le Conseil de l'Europe et le Bureau Europe centrale et orientale de l'Agence universitaire de la Francophonie, l'invitation au titre de la recherche de Mme Paré, ainsi qu'une attention particulière portée aux dépenses, il y aura finalement **peu de mises de fonds du centre Jean BODIN pour le colloque « Sexualité et droit international des droits de l'homme ».**

Grâce à la participation de la chambre interdépartementale des notaires (formation continue), un effort particulier de réduction de frais ainsi qu'à la demande de plusieurs intervenants de ne pas se faire rembourser leurs frais de déplacement ; l**e Centre Jean BODIN aura récupéré les fonds accordés au colloque « Droit Patrimonial : Quelles solidarités pour une famille renouvelée ? »**.
Mme Gasnier, organisatrice de ce colloque, demande que soit commandé sur les crédits du colloque en geste de remerciement, une caisse de 6 bouteilles de vin de la région pour chaque intervenant, livraison comprise (757€ pour 9 intervenants).
Les fonds sont sous la responsabilité de l'ordonnateur du centre Jean BODIN : M. Rihal, qui considère cette dépense comme démesurée.
Cette demande est soumise aux membres présents du conseil plénier du centre Jean BODIN :
Discussion :

Les financements ont été attribués au colloque dans le cadre scientifique.
La difficulté à trouver des financements, contraint le laboratoire à essayer d'équilibrer sa participation et les éventuels bénéfices entre les différentes manifestations.
La proposition d'envoyer des exemplaires des ouvrages du centre Jean BODIN (« l'animal et le pouvoir », « la beauté, aspects juridiques et politiques » et « le droit à l'épreuve du genre ») n'a pas été retenue par l'organisatrice.
Les membres du labo sont d'accord pour qu'un geste soit fait, mais les produits du terroir devront être dans la mesure du possible remis aux intervenants le jour J.

Décision : suite à un vote à main levée des membres du centre Jean BODIN présents (12 « pour », 4 abstentions), le conseil plénier du centre Jean BODIN propose une enveloppe totale de 250€ (frais de port compris) pour la commande d'une seule bouteille par intervenant.
L'organisatrice pourra transmettre au secrétariat du laboratoire un devis correspondant à ces critères qui sera pris en charge sur les crédits attribués au colloque.

Soutenances de thèse :

Pas de soutenance cette année
M. Lebreton en février, Mme Szlovik en 2017, M. Papin-Puren

Présentation des ouvrages publiés

*Présentation : **cf. Power-Point***

L'animal et le pouvoir
Direction: Mme Sophie Lambert-Wiber et M. François Hourmant
Éditeur: Presses Universitaires de Rennes ISBN-13 9782753547582

La Beauté : aspects juridiques et politiques
Direction : Jimmy Charruau
Editeur : LGDJ Lextenso-éditions - Collection Faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers
ISBN13 9791090426504

Le droit à l'épreuve du genre
Direction : M. Joël Hautebert
Éditeur : Presses universitaires de Limoges - Collection Cahiers de l'Institut d'anthropologie juridique
ISBN-13 9782842876869

6- Activités du laboratoire pour la fin 2016 et projets 2017.

Réunion du Comité de Suivi de Thèse: Mardi 21 Juin 2016

NOM	PRENOM	ANNEE UNIV.	*TITRE DE LA THESE*	DIRECTEUR DE THESE	Comité de suivi de thèse 2016
AL-DOURI	Tammuz	2	*la lutte contre les discriminations indirectes en droit public français et européen*	Pr. LEMAIRE Félicien & Pr. ANDRIANTSIMBAZOVINA Joël (U.Toulouse1)	**Rapport**
ALOLBI	Manar	2	*Le statut de la charia dans les constitutions égyptienne et syrienne*	Pr. LEMAIRE Félicien	**Rapport**
BOUCHAUD	Emmy	2	*Logique gestionnaire et transformation des relations de travail dans la fonction publique*	Pr. TAILLEFAIT Antony & Mme MAGGI-GERMAIN Nicole(U. Nantes)	**Rapport**
DOUMOUYA	Tiémoko	2	*Les règles d'encadrement des finances publiques nationales et régionales en droit français et espagnol*	Pr. RIHAL Hervé	**Rapport**
LECOCQ	Frédérique	2	*Reconnaissance de la valeur professionnelle des agents publics et récompense du mérite par les médailles dans la fonction publique*	Pr. TAILLEFAIT Antony	**Rapport**
LEVEAU	Rémi	2	*Un droit électoral professionnel : étude comparée entre système politique et droit du travail.*	Pr. GAURIAU Bernard	**Rapport**
REEVES	Joseph	2	*L'animal en Droits International et Européen*	Pr. TAXIL Bérangère et Pr. BOISSON DE CHAZOURNES (U. Genève)	**Rapport**
VITOUR	Agathe	2	*Le mandat d'intérêt général.*	Mme LONG Martine & Pr. GUGLIELMI Gilles j. (U. ParisII)	**Rapport**
BOUZID	Rachid	4	*Le contrat à l'épreuve de nouvelles technologies d'information et de communication*	**Mme DESVAUX-BERNHEIM Sabine**	**Audition**
CHARRUAU	Jimmy	4	*La notion de non-discrimation dans le droit public français*	**Pr. LEMAIRE Félicien**	**Audition**
LE VERGE	Matthieu	4	*Les règlements des chambres sous la restauration et la monarchie de Juillet. La naissance du régime parlementaire (1814-1848)*	**Pr. BOUVET Marc**	**Audition**
LEBRETON	Arnaud	6	*Les évolutions du principe de souveraineté permanente sur les richesses et les ressources naturelles*	**Pr. KHERAD Rahim**	**Audition**
SZLOVIK	Maeva	6	*Les migrations économiques en droit international : exemple dans les relations ibéro-américaines*	**Pr. TAXIL Bérangère**	**Audition**
PAPIN-PUREN	Anthony	8	*La notion constitutionnelle de groupement*	**Pr. LEMAIRE Félicien**	**Audition**

FIN des engagements 18 Novembre 2016

CONSÉQUENCES: Une **grande anticipation est nécessaire** afin de déterminer les éventuels crédits restants sur le compte financier du Centre Jean BODIN.

• Les demandes de créations d'agent (pour invités : conférenciers, intervenants,…) et de fournisseur devront être remontées au service au plus tard le **04 Novembre 2016**

• Les demandes d'Ordres pour toutes les Missions de novembre et décembre et de Bons de Commandes (dont billets de train, avion,…) devront être remontées au service **au plus tard le 10 Novembre 2016 pour service fait le 09 décembre 2016.**

⇨ ***Aucune demande d'avance*** *ne sera possible pour les missions ayant lieu après le 15/11*

⇨ *Les* ***remboursements de frais des missions*** *effectuées après le 15 novembre ne seront traités qu'en janvier 2017 et très vraisemblablement sur crédits 2017 (****paiement en février****)*

⇨ Date limite de transmission à la DAF des factures 2016 (pour les Bons de commande émis avant le 18/11 des services faits entre le 18/11 et le 09/12): 04 janvier 2017.

• Les **budgets des différents EOTP** (colloques 2016, programmes de recherche, contrats doctoraux,…) devront être **examinés avant le 04 novembre** afin de déterminer les éventuels crédits reconduits en 2017 (Cf. document « Fin de colloque »).

• Les **besoins matériels du laboratoire** seront **déterminés entre le 10 et le 15 novembre** en fonction des crédits restants pour émission des bons de commande avant le 18 novembre.

Activités et projets 2016/17

• **septembre 2016** : **La Loi 14 mars 2016** conférence dans le cadre du programme Enjeu(x) - Hervé Rihal

• **8 & 9 Décembre 2016** : Première rencontre d'Angers - **« Doctrines et réalité(s) du bonheur »**, colloque organisé par les axes 3 et 4 du projet BonDroit. Félicien LEMAIRE

• **Février 2017** : séminaire projet BonDroit axe 1 : **"Bien-être au travail"**

• **16 mars 2017**: colloque **"Quelle gouvernance pour des intercommunalités XXL?"** dirigé par Martine LONG

• **20 mars 2017** : Conférence et animations Axe 4 projet BonDroit Journée mondiale du bonheur

• **6 avril 2017** : Colloque des doctorants **« La peur, droit et sécurité»** - organisateurs: Joseph REEVES - Agathe VITOUR

• **28 septembre 2017** : Colloque **« Le vestiaire du totalitarisme »**, F Hourmant partenaire avec Rennes, choix de la date en présence des étudiants, souhaite que le colloque se fasse à Angers.

• **septembre / octobre 2017** : Journée d'études **"Revenu Universel"** - Axe 1 projet BonDroit

• **Fin Novembre, début décembre 2017** : Rencontre entreprises - Axe 1 du projet BonDroit

• Projet de H. Rihal d'un 6ème colloque sur les ESSMS : **« le financement des établissements sociaux et médico-sociaux »**

⇨ **Financement des manifestations scientifiques pour l'année calendaire 2017**:

-Participation financière du Centre Jean Bodin aux manifestations scientifiques: **Demande à effectuer dès septembre**

-Participation financière de l'université et des collectivités territoriales: **dossier à déposer en septembre** à la Commission recherche Université d'Angers et transmis aux collectivités territoriales Région Pays de la Loire et Communauté d'agglomérations Angers Loire Métropole *(le nouvel APPEL A PROJET RECHERCHE « ALDEV-Angers Technopole » de mars 2016 n'a pas été sollicité pour l'aide au financement de colloques Angevins de 2017 « organisés ou co-organisés par une ou plusieurs équipes de recherche angevines).*

7- Diverses activités de la SFR, fête de la science, nuit des chercheurs

SFR: Assemblée Générale le 19 Octobre
Nuit européenne des chercheurs: 30 septembre (Médiathèque Toussaint Angers) (http://www.terre-des-sciences.fr/saison-culturelle/nuit-des-chercheurs/)
Fête de la science : 08 au 16 Octobre (http://www.fetedelascience.fr/)

8- Questions diverses.

• Le centre Jean BODIN valide l'**adhésion de M. CHÂTON à l'Association Française de Sciences Politiques** (AFSP) pour un montant de 81€, nécessaire à sa participation au 14ème congrès de l'AFSP qui aura lieu en 2017 (proposition de Section Thématique acceptée par le bureau de l'AFSP).

• M. BOUVET ne sera pas remplacé à la tête de l'axe 3 pour la fin du contrat - démission au 1er septembre 2016.

• PROCHAIN CONTRAT:
Les élections du **directeur du Laboratoire** et des **directeurs et directeurs adjoints des axes** seront à prévoir **au cours du prochain conseil plénier du laboratoire en octobre** pour que les délégations de signature soient obtenues dès janvier 2017, dans un souci de continuité de service.
La **refonte et la signature des statuts du Centre Jean BODIN**, notamment définition des statuts des membres (titulaires, associés,…), définition des critères et limites des prises en charge… sera également à effectuer avant janvier 2017

• **Professeur invité au titre de la recherche 2017**
REFERENT D'ACCUEIL: Mme RENAUD-DUPARC Caroline
CANDIDAT: ***Pr. SHIMAOKA Mana de l'Université d'OSAKA*** (Thème de recherche actuel : Etude sur la notion d'égalité sexuelle et la protection des personnes vulnérables en droit pénal français)
PROJET SCIENTIFIQUE :
Titre du projet de recherche : BONHEUR ET PROTECTION DES PERSONNES. COMPARAISON DES SYSTÈMES JURIDIQUES FRANÇAIS ET JAPONAIS
Thème du projet de recherche :
- Rapports du bonheur et droit au Japon

- Lutte contre les discriminations en droit pénal comparé franco-japonais

OBJECTIF:

L'objectif est double. D'une part, il s'agit de cerner, à l'aide du professeur Mana SHIMAOKA, les rapports entre le bonheur et le Droit au Japon, pour répondre aux besoins de droit comparé du projet « BonDroit » (2016-2019), auquel les laboratoires Centre Jean Bodin et GRANEM de l'Université d'Angers sont associés. D'autre part, toujours dans une perspective comparatiste, et conformément au projet de recherche du professeur Mana SHIMAOKA, il s'agit d'étudier la notion d'égalité sexuelle et la protection des personnes vulnérables dans les systèmes juridiques répressifs français et japonais.

Place du projet dans le plan de développement du laboratoire :

Ce projet s'inscrit dans le programme de recherche « BonDroit » (2016-2019), placé sous la direction scientifique de Félicien LEMAIRE, professeur de droit public à l'Université d'Angers dont le Centre Jean Bodin est porteur. Participation probable au colloque du 9decembre du programme BonDroit. Par ailleurs, ce projet s'inscrit dans le cadre de l'axe 1 Droit, justice et économie et de l'axe 3 l'Etat du laboratoire.

Avis du directeur de laboratoire:

La venue d'une professeure de droit pénal est une nouveauté pour notre laboratoire et se situe dans l'internationalisation demandée par l'HCERES dans son récent rapport. Sa contribution au projet BonDroit sera d'un apport certain.

- **Rappels: Procédures frais de déplacement:**

- OM: L'Agence Comptable précise qu'afin de respecter la réglementation en vigueur, il est obligatoire d'établir ***un ordre de mission pour CHAQUE déplacement***, même pour les déplacements ne nécessitant pas de remboursement.

- Les demande d'ordre de mission et de prise en charge de frais de mission devront être ***soumises au directeur, M. Rihal***, copie au secrétariat du centre Jean Bodin au plus tard ***15 jours (en France) et 1 mois (à l'étranger) avant le déplacement*** : Il est demandé aux agents de compléter les documents mis à leur disposition: Nouveau ***formulaire PDF*** mis en place

- Déplacements en véhicule personnel: les personnes se déplaçant en voiture, doivent remplir un nouveau document de ***« Demande d'autorisation d'utilisation d'un véhicule personnel pour les besoins du service »*** (article 10 du décret 2006-781 du 3 juillet 2006), et fournir, outre la copie de leur ***carte grise*** et du ***permis de conduire***, une ***attestation d'assurance*** précisant que la police d'assurance souscrite garantit d'une manière illimitée leur responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de leur véhicule à des fins professionnelles.

Monsieur Rihal lève la séance à 11h50 en indiquant que le prochain conseil plénier du centre Jean BODIN aura lieu en octobre.

Hervé RIHAL
Directeur du centre Jean Bodin

Monique BERNIER
Responsable du service recherche

Pierre SECOUÉ
Référent du centre Jean Bodin